

# Le Gnetteur

de Montferrand

MARS 2022 #14

## TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Plantation d'arbres : la végétalisation se poursuit

P5

## FINANCES

Le budget primitif 2022 est voté

P8

## PRÉVENTION

Prévenir le risque incendie par le respect des OLD

P13

VILLE DE  
SAINT MATHIEU  
DE TREVIER



# SOMMAIRE



7



4



16



13

## TRANSITION ÉCOLOGIQUE

04 Recyclage de sapins : Du paillage organique pour nos massifs

05 Plantation d'arbres : la végétalisation se poursuit

## JEUNESSE

06 Les classes des écoles vont être équipées de capteurs de CO2

07 Concours de lecture : nos petits Tréviésois ont du talent

## FINANCES

08-11 Budget 2022 : Maîtrise des dépenses de fonctionnement et investissements d'avenir

## ÉCONOMIE LOCALE

12 Installation au Belvédère : des activités pour favoriser votre bien-être

## PRÉVENTION / SÉCURITÉ

13 Obligations Légales de Débroussaillage : la Police Municipale vous accompagne

## VIE CITOYENNE

14 Intercommunalité

15 Tribunes d'expression

## VIE ASSOCIATIVE

16 Le Club Taurin organise une journée pédagogique pour les enfants

## PATRIMOINE LOCAL

17 L'entente entre Saint Mathieu et Tréviéris se fait attendre...

## CULTURE

18-19 Médiathèque municipale Jean Arnal

Le Guetteur de Montferrand :  
Place de l'Hôtel de Ville - BP 29  
34270 SAINT MATHIEU DE TRÉVIERS  
Tél. 04 67 55 20 28 • accueil@villesmdt.fr  
www.ville-de-saint-mathieu-de-treviers.fr

Directeur de la publication : Jérôme Lopez  
Responsable de la rédaction : Mélanie Ponce



Suivez notre Ville !

Photographies : Ville de Saint Mathieu de Tréviéris ;  
©freepik.com - snowing (p1) ; ©Christophe Colrat  
(p14) ; ©Bobfaure, CC BY-SA 4.0 (exposition p19)

Impression : Impact Imprimerie  
483 ZAC des Vautes 34980 ST GELY DU FESC  
Imprimé avec des encres végétales sur du papier  
issu de forêts gérées durablement. (PEFC).





## À quand la prochaine rencontre avec les Tréviésois ?

La crise sanitaire nous a privés de nombreux moments conviviaux. Aussi, comme il n'y a pas eu de cérémonie des vœux pour la 2<sup>e</sup> année consécutive, nous avons décidé d'organiser en ce début de printemps, une soirée amicale et conviviale pour nous retrouver. Celle-ci se déroulera le vendredi 18 mars à partir de 19h au Galion. Nous pourrons enfin prendre le temps d'échanger en toute amitié.

# #3 questions

à Jérôme Lopez

## Que pensez-vous des nouvelles installations au Belvédère ?

Ces dernières années, nous avons fait le choix d'investir dans des bâtiments. Cette politique répond à deux objectifs : dynamiser le centre village en permettant l'installation de nouveaux services de proximité pour les Tréviésois ; générer des revenus locatifs qui permettent à notre commune d'accroître ses recettes propres. Chaque nouvelle installation atteste de la pertinence de nos choix et je m'en réjouis pour Saint Mathieu de Trévières.

## Quelle est la santé financière de notre commune ?

Notre situation est saine car nous avons toujours veillé à mener une gestion rigoureuse des finances. En fonctionnement, nos dépenses sont maîtrisées. En investissement, notre priorité reste l'autofinancement et la recherche de cofinancements. Nous n'aurons pas recours à l'emprunt cette année encore, et le niveau de notre dette est largement inférieur aux communes de la même strate. Tous les voyants sont au vert !

**JÉRÔME LOPEZ**

Maire de Saint Mathieu de Trévières

Vice-Président de la Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup en charge des Bourgs-centres

Conseiller départemental  
du canton de Saint Gély du Fesc





2185 kg  
de broyat  
végétal

## Recyclage de sapins : Du paillage organique pour nos massifs

Courant janvier, la commune a récupéré les sapins de Noël que vous avez déposés sur les sept zones de collecte mises à votre disposition. Les agents municipaux les ont ensuite broyés et réutilisés en paillage sur les espaces verts communaux.

**G**âce à l'opération de recyclage de sapins, plus de deux tonnes de déchets verts ont pu être valorisées en paillage. Le broyat a été mis en place dans les espaces verts du quartier « Les Micocouliers ». Il permettra de **diminuer les interventions de désherbage manuel**, d'**enrichir le sol** et de **limiter l'arrosage**.

Cette action a également évité un volume à traiter non négligeable pour la déchetterie. ■

### 312 sapins collectés

- 30 au Terrieu
- 40 au Complexe sportif
- 70 aux Avants
- 20 à la Fontaine Romaine
- 90 à Garonne
- 40 aux écoles
- 22 aire de Lancyre



### Brûlage des végétaux

« Si ces **312 sapins** avaient été brûlés, ils auraient émis autant de **particules fines** qu'une voiture diesel récente qui parcourt 568 100 km, soit environ **370 aller-retour Saint Mathieu de Tréviers/Paris** ! »

Pour rappel, **le brûlage des végétaux est interdit toute l'année** pour limiter les risques d'incendie et l'impact écologique et sanitaire des fumées dégagées par ces feux.



## Plantation d'arbres : la végétalisation se poursuit

Pour préserver son environnement et favoriser son cadre de vie, la Ville de Saint Mathieu de Trévières participe pour la 3<sup>e</sup> année consécutive à l'opération du Département de l'Hérault « 8 000 arbres par an ».

Le Département de l'Hérault offre des arbres aux communes qui le souhaitent afin qu'elles végétalisent leurs espaces publics. Engagée en faveur de la préservation de l'environnement et de la biodiversité, **notre commune a déjà assuré la plantation de 100 arbres** sur les espaces publics communaux **grâce à cette action.**

### 50 arbres seront plantés en 2022

Cette année, **la commune assurera la plantation et l'entretien de 50 arbres** supplémentaires :

- Parking de l'école maternelle (1 micocoulier, 1 tilleul, 1 érable)
- Esplanade des jardins familiaux (3 frênes, 4 albizia, 1 cormier, 2 sorbiers)
- Square des Genêts (2 cormiers, 1 savonnier)
- Avenue Guillaume Pellicier / Cami del Ausselo (1 cerisier, 2 arbousiers, 1 cormier)
- Avenue du Grand Chêne / rue de l'Aspic (1 arbousier)
- Avenue des Romarins / avenue des Asphodèles (4 oliviers, 2 margousiers, 2 micocouliers, 2 cerisiers, 2 cormiers, 2 arbres de judée, 5 arbousiers)
- Plan du Cros (1 frêne, 1 arbre de judée, 1 cormier, 1 savonnier, 1 tilleul)
- Allée de la Pinède (5 platanes) ■



*Je m'engage  
pour la nature*

## Le saviez-vous ?

Tandis que la nature locale s'éveille : chauves-souris, hérissons et autres écureuils ou batraciens sortent doucement d'hibernation, la **période de migration aviaire commence** : les hirondelles et martinets, Petit duc scops, Hypolaïs polyglotte, Huppe fasciée, Lorient d'Europe, Bondrée apivore et Circaète Jean-le-Blanc reviennent.

Ces espèces ont été identifiées dans l'inventaire réalisé par la LPO sur la commune.

Entre mars et mai s'étale en effet le retour des espèces qui passent l'hiver en Afrique ou ailleurs en Europe. Ces migrateurs reviennent chez nous pour se reproduire dès leur arrivée. La plupart des espèces sédentaires (mésanges, rougegorges, moineaux, colombidés,...) auront quant à eux déjà commencé leurs nichées, c'est pour cette raison qu'ils en auront plusieurs à la différence de la plupart des migrateurs dont le séjour en France est de courte durée.





## Les 20 classes des écoles vont être équipées de capteurs de CO2

Notre commune va équiper l'ensemble des classes de maternelle et élémentaire de capteurs de CO2, afin de déterminer la fréquence d'aération nécessaire et garantir ainsi une bonne qualité de l'air. Les 20 capteurs sont commandés, ils seront installés dès leur réception.

**L**e dioxyde de carbone, également appelé gaz carbonique (CO2), est un gaz expiré lors de la respiration humaine qui s'accumule dans les espaces clos.

Bien que les salles de classe soient régulièrement aérées, notamment en application du protocole sanitaire lié à la Covid-19, la commune a fait le choix de doter ses écoles de capteurs de CO2. « *Bien qu'il ne s'agisse que d'une recommandation gouvernementale, nous avons fait le choix d'équiper l'ensemble des classes pour améliorer la qualité de l'air et renforcer la sécurité de nos enfants et du personnel* » explique **Luc Moreau**, adjoint au Maire délégué à la Jeunesse et aux Affaires scolaires.

**Ces capteurs surveilleront la qualité de l'air 24h/24, analyseront la concentration de polluants et indiqueront à quel moment il est opportun de ventiler.**



### Sensibiliser les classes

Ces capteurs permettront également de sensibiliser le personnel et les élèves à l'**importance de l'aération** dans le cadre d'une approche pédagogique (enseignement des mécanismes de propagation des virus, de la qualité de l'air intérieur, de la respiration...). ■

***Vous avez entre 15 et 20 ans ?  
Venez vivre une expérience collective  
autour du spectacle « Gora ! »***

**L**a Saison Artistique de Melando accueille le 7 mai prochain, le spectacle « Gora ! » du collectif Balle Perdue (Toulouse). « Gora ! » c'est l'histoire d'un gamin admiratif des poings levés, des œuvres d'art, des cagoules, des sioux, du skate et des apnées comme dans le Grand Bleu.

**Vous avez entre 15 et 20 ans ? Vous souhaitez participer au spectacle pour constituer la tribu de Saint Mathieu de Trévières ? N'hésitez plus !**



**CULTURE**

**Ateliers avec la Cie Balle Perdue :**  
(travail du corps, occupation de l'espace...)  
**Du mardi 3 au jeudi 5 mai 2022  
devant les arènes**

**Spectacle : Samedi 7 mai 2022**

**+ d'infos : 04 34 81 26 09  
contact@melandosaison.org**



# Concours de lecture à voix haute : Nos petits Tréviésois ont du talent !

Le 4 février dernier, 18 élèves de la classe de Madame Marion Gronier (CM1) ont participé à la première étape de sélection du concours national « Les Petits Champions de la Lecture ».

Les enfants se sont portés volontaires pour participer à ce concours qui vise à promouvoir le plaisir de lire et à le partager. Ils ont tous choisi un extrait de roman ne dépassant pas 2 à 3 minutes. Ils l'ont travaillé en classe et à la maison, et en ont fait une lecture à voix haute à la Médiathèque municipale Jean Arnal devant leurs camarades et un jury composé de Martine Sirvent, Responsable de la Médiathèque, Benjamin Lanne, Responsable du Pôle Jeunesse, Jean-Claude Lamouche, auteur, Annie et Bernard Balestier, enseignants de la commune à la retraite.

À l'issue des lectures des élèves, qui nous ont surpris par leur sérieux et leur dynamisme, le jury a délibéré.

## Gabin Bertet va concourir à l'étape départementale

Gabin Bertet a été désigné gagnant pour sa magnifique lecture d'un extrait de : « **Les grandes vacances, le vent de la liberté** » de Michel Leydier. Un livre fort sur la bande des Robinson qui aide la Résistance pendant la Seconde Guerre mondiale, et plus particulièrement sur la période du débarquement à la fin de la guerre.



Les masquent tombent pour ce moment de liesse !

Prochaine étape pour Gabin, la sélection départementale qui se tiendra au printemps, et pourquoi pas l'étape régionale et la grande finale à la Comédie Française le 29 juin 2022.

**Bravo à lui et félicitations à nos petits Tréviésois pour leur enthousiasme ! ■**



« Cette expérience ludique a permis d'engager la sensibilité des enfants, et de développer leur confiance en eux.

Fondée sur le plaisir et le partage, cette aventure a placé la lecture au cœur de la sociabilité : les enfants ont échangé sur leurs lectures, ils ont lu les uns pour les autres, et se sont même recommandés des livres. Je suis très fière de mes élèves et de leur implication sur ce projet. »

**Marion Gronier,**  
Professeure de CM1  
École Agnès Gelly



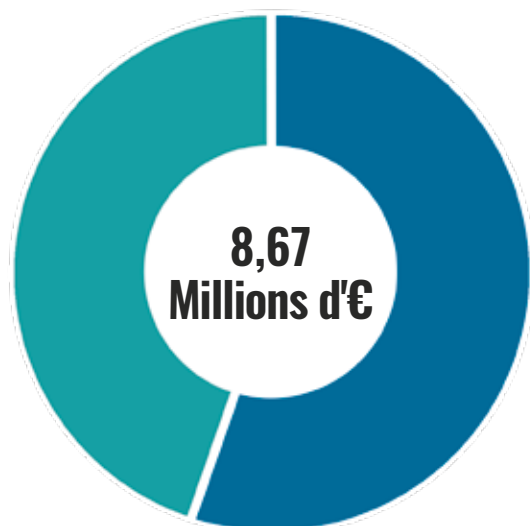
Budget voté à l'unanimité des voix exprimées. L'opposition s'est abstenue.

## Budget 2022 : 8 670 020 €

# Maîtrise des dépenses de fonctionnement et investissements d'avenir

Le 10 février dernier, le Conseil municipal a adopté le budget primitif de la commune pour un montant de 8 670 020 €. Acte prévisionnel, le budget prévoit et autorise toutes les recettes et les dépenses de l'année. Il peut toutefois être modifié ou complété en cours d'exécution par le Conseil municipal.

## Budget total



### FONCTIONNEMENT

**4 742 845 €**

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des recettes et des dépenses nécessaires au fonctionnement courant et récurrent de la commune.



### INVESTISSEMENT

**3 927 175 €**

Les recettes et dépenses d'investissement ont vocation à préparer l'avenir. Elles concernent les projets de la commune à court, moyen ou long terme.



## Fonctionnement : 4 742 845 €

### DÉPENSES

Les dépenses de fonctionnement sont essentiellement constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et les fluides des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts.

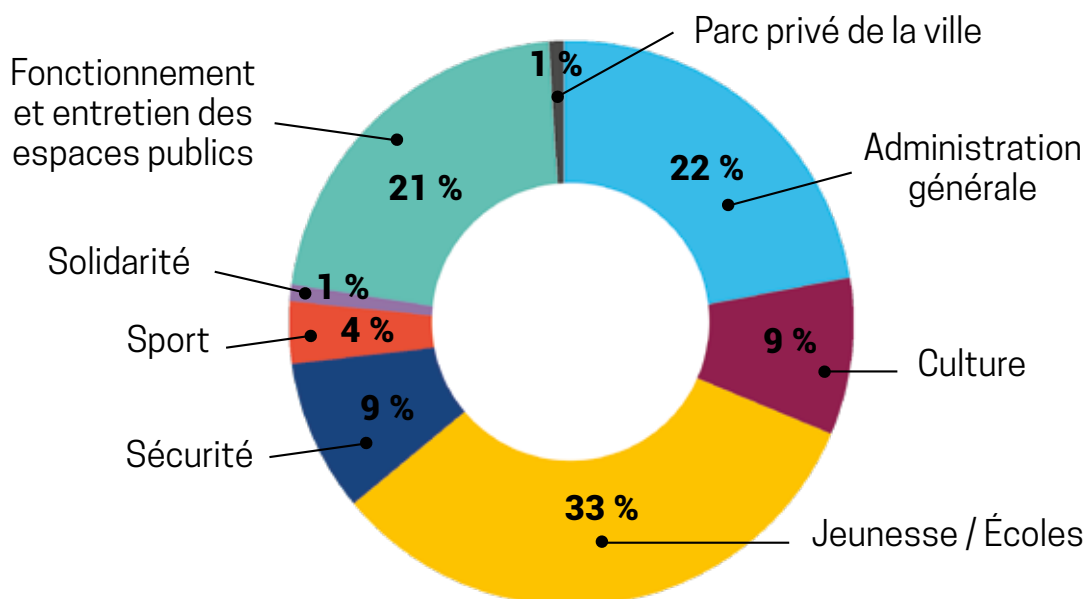
**Les dépenses réelles 2022 prévoient une diminution de - 3 % par rapport au budget 2021.**

### RECETTES

Les recettes réelles de fonctionnement sont essentiellement constituées par la fiscalité directe locale, les dotations de l'Etat, les paiements des prestations de services (restauration scolaire, ALP, ALSH, Médiathèque...), mais aussi les revenus locatifs.

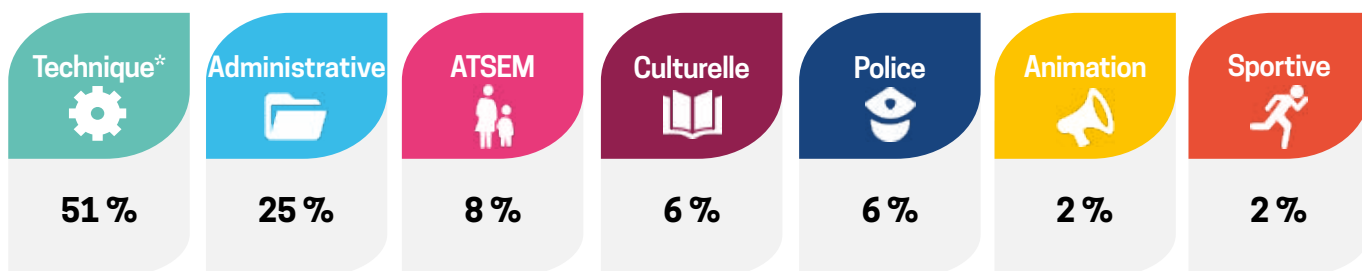
**Les recettes réelles 2022 sont relativement stables et affichent une légère augmentation de + 2 % de budget à budget.**

### Dépenses réelles de fonctionnement par service



### Effectifs de la collectivité : 50 agents (46 titulaires et 4 agents non titulaires)

#### Répartition par filière :



\* La filière technique comprend les services techniques et les agents d'entretien qui interviennent dans les écoles.

# Investissement : 3 927 175 €

## DÉPENSES



Ce budget d'investissement, de près de 4 millions d'euros, fait la part belle à la transition écologique, la préservation de l'environnement et la mise en valeur du patrimoine.

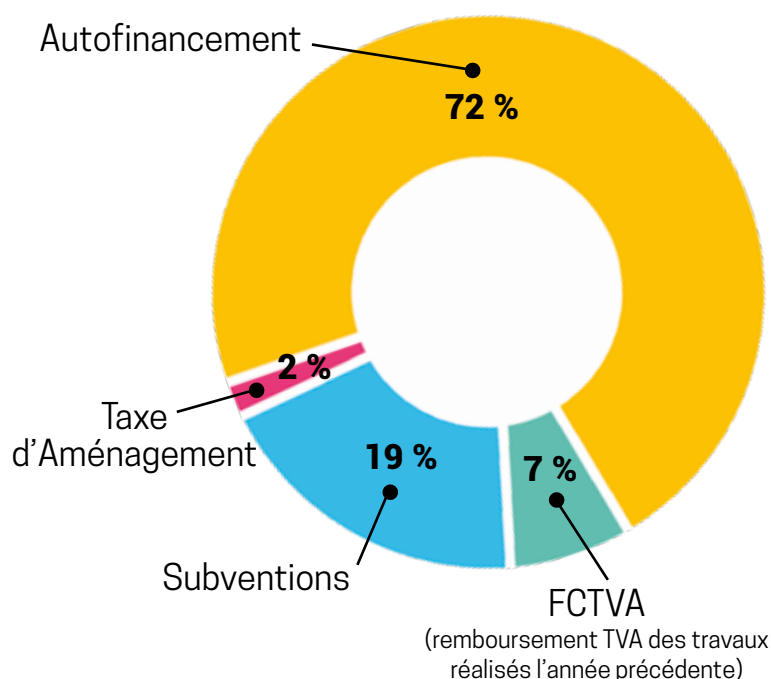
En 2022, les programmes de rénovation des écoles, des infrastructures sportives et culturelles et de la voirie se poursuivent. Des moyens conséquents sont également prévus pour sécuriser les déplacements.

Enfin, les études du nouveau gymnase, des halles gourmandes et de la salle d'exposition vont commencer.

**Retrouvez tous les projets 2022 sur le numéro du Guetteur de Janvier.**



## Financement des dépenses réelles d'investissement :



## Les ratios financiers

Les ratios financiers sont des outils d'analyse financière qui permettent de connaître l'état de santé des finances de la collectivité. Ces indicateurs ont également pour objectif d'accroître la transparence et l'information des citoyens, tout en permettant de positionner la collectivité par rapport à des communes de la même strate.

	Commune (€)	Moyennes nationales de la strate (€)
Dépenses réelles de fonctionnement / population	706	820
Produits des impositions directes / population	519	477
Recettes réelles de fonctionnement / population	914	1023
Dépenses d'équipement brut / population	562	294
Encours de la dette / population	353	741
DGF / population (Dotation Globale de Fonctionnement)	127	153



## Taux d'imposition

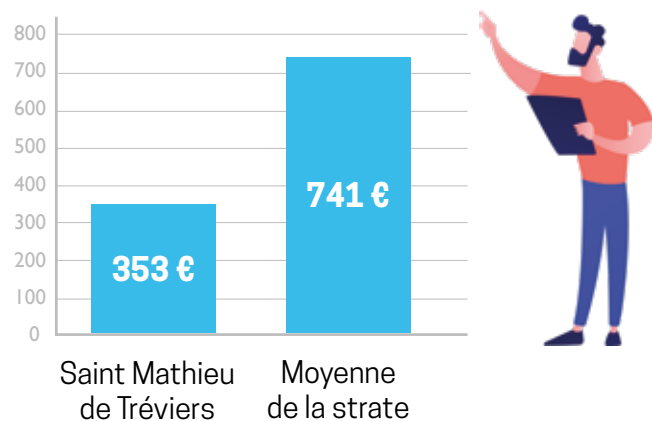
Les taux d'imposition pour 2022 restent inchangés, et ce, depuis 2001 :

Taxe Foncière Bâti	46,09
Taxe Foncière Non Bâti	106,09

Les bases d'imposition sont quant à elles déterminées par les services fiscaux selon des règles nationales qui résultent de décisions législatives.

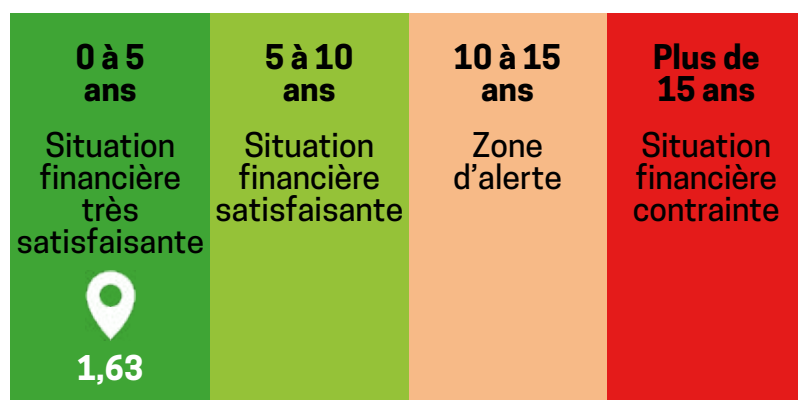
## La dette

La Commune porte une attention particulière à sa dette et son évolution. La dette de Saint Mathieu de Trévières se situe à **353 € par habitant**, contre 741 € en moyenne pour les communes de la même strate.



## Ratio de désendettement

Le ratio de la commune se situe à **1,63 an**, soit un niveau nettement inférieur à la capacité de désendettement moyenne des collectivités de même strate qui est de 4,4 années.



Question à...

**Patricia COSTERASTE**  
Adjointe au Maire  
déléguée aux Finances,  
Ressources Humaines et à  
l'Administration Générale

## Quelles sont les priorités du budget 2022 ?

Ce budget est construit pour offrir aux Tréviésois des services publics de proximité de qualité et améliorer leur cadre de vie. Nous avons fait le choix de ne pas augmenter les tarifs ni la fiscalité locale, afin de venir en aide aux familles et protéger leur pouvoir d'achat déjà impacté par l'inflation.

En dépenses de fonctionnement, les priorités restent : **les écoles** (qualité de l'accueil, sécurité sanitaire) ; **la jeunesse** : le budget d'animation a été augmenté de 4 360 € ; **la propreté et l'entretien de l'espace public**, l'amélioration du cadre de vie, la végétalisation ; **la sécurité et la prévention** ; **les ressources humaines** avec la formation et l'amélioration des conditions de travail (pénibilité, sécurité...).

Ces priorités impliquent une vigilance au quotidien afin de maîtriser les dépenses.

En investissement notre priorité reste l'autofinancement et la recherche de cofinancements les plus élevés possibles avec nos partenaires privilégiés que sont la Région, le Département, l'Etat et la CCGPSL. D'autres partenaires sont également sollicités comme l'Agence de l'eau et l'Education Nationale.

Cette politique volontariste nous permet de réduire très fortement la dette et d'investir pour l'avenir.

# Installation au Belvédère

## Des activités pour favoriser votre bien-être



Trois professionnelles se sont récemment installées dans les locaux de l'Atelier de soutien scolaire « Eurêka » au Belvédère, en cœur de village entre les Arènes et le Galion. Elles proposent toutes trois des services d'accompagnement de proximité pour vous aider à atteindre vos objectifs.



**Florence LEMAIRE**  
Naturopathe

La naturopathie est une pratique à visée thérapeutique qui comporte des outils et techniques pour vous accompagner dans votre individualité et globalité (*phytothérapie, micro-nutrition, aromathérapie, gestion des émotions, réflexologie plantaire, luminothérapie...*).

Florence Lemaire est **spécialisée dans l'accompagnement des femmes**, de la puberté à la ménopause, pour les aider au mieux à gérer leurs maux féminins. Elle accompagne également les femmes dans la gestion de leur fertilité (endométriose...), leurs grossesses et allaitements. Florence Lemaire consulte à Saint Mathieu de Trévières les lundi et mardi, mais aussi à domicile ou en téléconsultation.

+ d'infos : 06 11 10 42 28



**Florence PAINEAU**  
Psychologue du Travail

Réussir sa vie professionnelle, mais quel est son projet de vie personnelle ? Trop souvent obnubilés par le choix d'une école ou d'un diplôme, beaucoup de jeunes oublient de se poser cette question toute simple mais pourtant primordiale.

Florence Paineau, psychologue du Travail, spécialisée en psychologie des intérêts, propose des **bilans d'orientation scolaire et professionnelle** permettant au jeune de choisir une formation, un métier, en fonction de sa personnalité.

Voie professionnelle, voie technologique, voie générale, Parcours Sup, réorientation post-bac, les métiers de demain, Aid'Oriente peut vous aider !

**Entretien d'information gratuit au 06 63 67 02 87**



**Hélène ANDRE**  
Sophrologue

Hélène André propose des **séances individuelles et collectives de sophrologie**.

- En individuel (*dès 7 ans*), l'accompagnement est personnalisé pour répondre à vos besoins spécifiques.
- En groupe (*dès 14 ans*), vous pourrez expérimenter différents exercices de sophrologie pour accéder à un mieux-être, à plus de vitalité et de sérénité. Les séances collectives se déroulent à la Maison des Associations **le mardi de 18h à 19h ou le vendredi de 11h à 12h**.

+ d'infos : 06 82 46 23 67

**Partenariat CCAS**  
(50 % de prise en charge)

**Adhésion : 50 €**  
jusqu'au 28/06  
(100 € pour les non-résidents)



# Obligations légales de Débroussaillage

## La Police municipale vous accompagne

70 % de notre commune est composé de forêts et garrigues. Pour limiter le risque incendie, plusieurs mesures de prévention sont mises en œuvre, dont les Obligations Légales de Débroussaillage (OLD). Elles concernent tous les propriétaires en zones exposées.

**P**our limiter les dommages que pourrait causer un feu à notre patrimoine, le code forestier (article L.134-6) oblige les **propriétaires situés à moins de 200 mètres des bois, garrigues et forêts**, à débroussailler leur terrain et à le maintenir en état débroussaillé conformément aux prescriptions suivantes :

- Aux abords des constructions, chantiers, travaux et installations de toute nature sur un rayon de 50 mètres, ainsi que sur 5 mètres de part et d'autre des voies privées y donnant accès ;
- La totalité du terrain si celui-ci se trouve dans la zone urbaine du PLU en vigueur (zone U), qu'il soit constructible ou non ;
- La totalité du terrain si celui-ci fait partie d'un lotissement, d'une ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) ou d'une AFU (Association Foncière Urbaine).

**Du personnel assermenté de l'ONF (Office National des Forêts), mandaté par la Préfecture, effectuera des contrôles à compter du 15 avril 2022, et verbalisera les propriétaires si les travaux n'ont pas été réalisés.**



**Dominique PILLAS**

**Chef de la  
Police municipale de  
Saint Mathieu de Trévières**

*Le débroussaillage est essentiel car il demeure la mesure de protection la plus efficace pour prévenir des incendies.*

*L'interprétation des dispositions de la loi concernant les OLD peut poser question aux propriétaires. Nous sommes à la disposition des Tréviésois pour les renseigner, les conseiller et les accompagner. En cas de besoin, nous pouvons également nous déplacer sur leur propriété pour leur préciser de manière concrète la réglementation qui doit s'appliquer. N'hésitez pas à faire appel à nos services.*





## Intercommunalité : Grand Pic Saint-Loup, le saviez-vous ?



## Orientations budgétaires : Les principaux investissements 2022

Le Rapport d'Orientations Budgétaires de la Communauté de communes a été présenté en Conseil communautaire le 15 février dernier. L'année 2022 sera riche en investissements pour le Grand Pic Saint-Loup. Le montant prévisionnel des dépenses réelles s'élève à 6,3 M€.

Les principales dépenses d'investissement programmées en 2022 sont (hors projet de territoire) :

- Complément pour la re-configuration de la salle de spectacle intercommunale de Saint-Gély-du-Fesc : **130 K€**
- Équipements du centre technique (véhicules, bennes, bacs...) : **964 K€**
- Les fonds de concours versés aux communes : **1 080 K€**
- Les dépenses liées au groupement de commande voirie : **532 K€**
- Aménagement de nouvelles structures sur la piste d'athlétisme : **260 K€**
- Études pour la construction d'un nouveau centre technique : **180 K€**
- Investissements liés aux Zones d'activités (RIS, Totems, travaux) : **296 K€**
- Travaux de voirie communautaire : **168 K€**
- Subventions versées aux entreprises (aide à l'immobilier, aides LEADER, aides COVID) : **160 K€**
- D'autre part le budget primitif 2022 intégrera les restes à réaliser de 2021 qui s'élèvent à 4 M€ et qui concernent notamment les opérations suivantes :
  - La construction du gymnase pour **154 K€**
  - La reconfiguration de la salle de spectacle Georges Brassens pour **1,6 M€**
  - Les fonds de concours attribués aux communes pour **1 M€**
  - Le groupement de commande des voiries communales pour **178 K€**
  - Équipements du centre technique pour **482 K€**



# Expression Politique / Conseil municipal

## EXPRESSION LIBRE

« Nouveaux Défis Saint Mathieu de Trévières »

Le coût du transport en voiture n'a jamais été aussi cher.

Vivre dans la Métropole offre des alternatives (bus, tram, vélo...) qui réduisent considérablement ce coût avec la gratuité des transports et l'extension du réseau Tam qui se profilent.

Face à cette situation, les élus de la CCGPSL devraient réagir, d'autant que la fin programmée de la taxe d'habitation effacera l'argument fiscal qui rendait notre territoire attractif.

Le maire se félicitait il y a quelques mois que la communauté des communes n'ait pas pris ses responsabilités transports en assumant la compétence transport.

Il a récidivé lors du vote du budget, lorsque nous suggérions que la commune mène une politique volontariste dans ce domaine (abribus, aides communales pour ceux qui choisiraient le bus...)... le tout voiture le satisfait!

A l'heure où la promotion des transports collectifs décarbonés est un enjeu collectif avec la possibilité de dégager du pouvoir d'achat... consternant!

## EXPRESSION DU GROUPE MAJORITAIRE

« Saint Mathieu de Trévières Naturellement »

### Le budget 2022 est voté !

Le groupe majoritaire a voté ce budget d'avenir, fidèle à notre programme.

L'opposition n'a rien eu à dire sur le budget mais s'est abstenue.

Domage, car notre gestion financière est irréprochable et les projets d'investissements ont été jugés intéressants.

L'intervention majeure a encore concerné les transports collectifs qui ne sont pas une compétence communale. L'opposition rêve de vivre dans la Métropole, avec des bus, des trams, des spectacles...

Nous vivons dans un village à 20 km de Montpellier avec ses avantages, qui sont nombreux, mais aussi ses inconvénients.

Tous les élus communautaires, en responsabilité de gestionnaires communaux, ont refusé cette compétence qui ferait incontestablement exploser vos impôts, sauf notre opposant.

Dernière idée de l'opposition. Créer une ceinture verte paysagère, notion urbaine des citadins. Mais les 2 000 hectares de forêts et de cultures préservées qui nous entourent ne sont-ils pas déjà une ceinture verte ?

## Élections 2022 : Pensez au vote par procuration

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, **un électeur (mandant) inscrit dans une commune peut donner procuration à un électeur (mandataire) inscrit dans une autre commune.** Le mandataire doit alors se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

### Comment établir une procuration ?

Vous devez être en possession de votre **numéro national d'électeur (NNE)** et de celui de votre mandataire. Vous trouverez ce numéro sur votre carte électorale ou sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)



Deux solutions s'offrent ensuite à vous :

- vous rendre auprès d'une **gendarmerie** ou
- vous connecter sur le site **[www.maprocuration.gouv.fr](http://www.maprocuration.gouv.fr)**

Pour les élections présidentielles et législatives de 2022, un mandataire ne pourra détenir qu'une seule procuration établie en France.



## Journée pédagogique à la découverte de la course camarguaise

Le 8 avril prochain, les élèves de l'école Agnès Gelly se rendront aux arènes Claude Saumade accompagnés de leurs enseignantes pour découvrir ou redécouvrir la course camarguaise et ses traditions.

Le matin, les CM1 et CM2 participeront à différents **ateliers pédagogiques** animés par le Club Taurin Le St-Loup et la Fédération Française de la Course Camarguaise.

À 14h, l'ensemble des élèves d'Agnès Gelly, soit 340 enfants, assisteront à une **course camarguaise** commentée avec des taureaux des manades Cavallini et Rambier-Cavallini. (course gratuite ouverte au public).

## Lotos du mois

En ce mois de mars, deux lotos vous sont proposés. Venez tenter votre chance et soutenir nos associations.

▪ **Dimanche 13/03** à 15h au Galion : Loto des commerçants "Les Pros de Saint Mathieu de Trévières"

▪ **Dimanche 20/03** à 15h au Galion : Loto de l'Association des Parents d'Elèves (APE)

## Foyer rural : le catalogue des activités s'étoffe



De nouvelles activités ont récemment intégré le vaste panel proposé par le Foyer rural. N'hésitez pas à les découvrir :

### ▪ Atelier robotique :

Il compte 14 adhérents, de 9 à 65 ans, répartis sur deux créneaux le samedi matin.

Au programme, fabrication de voitures pilotées par smartphone, objets connectés ou robots à construire.

Nul besoin d'être expérimenté, il vous suffit d'être curieux et d'avoir l'esprit d'équipe !



### ▪ Jeux de société :

Venez partager votre passion des jeux de société un vendredi sur deux à partir de 19h30. Il y en a pour tous les goûts : jeu collaboratif, de stratégie, cartes, jeu d'ambiance... Bonne humeur garantie !

Stéphane Pomet (organisateur des soirées) : jeuxstmathieu@gmail.com

▪ **Cours de danse classique** animés par Sophie Kusnierz, danseuse diplômée et expérimentée. Ses cours ont lieu le samedi matin pour les tutus de 4 à 10 ans.

+ d'infos : frsmt2@orange.fr  
foyer-rural-smt.e-monsite.com



## L'entente entre Saint Mathieu et Tréviérs se fait attendre...



Au premier plan, Saint-Mathieu sur sa colline. A l'arrière, Tréviérs dans la plaine. Si près, si loin..."



**Par Alain GIBAUD**  
Conseiller municipal  
délégué à la  
Valorisation du  
Patrimoine

**E**n 1833, le conseil municipal propose de mettre en place deux sections électorales sur la commune : une pour Saint-Mathieu, une pour Tréviérs, avec cinq conseillers à élire pour chaque section. Etrange : le hameau de La Vieille se voit incorporé à la section de Saint-Mathieu (mais on verra encore plus étrange cinquante ans plus tard)...

12 mai 1839, dans la Maison commune sise au sein d'une habitation privée à Saint-Mathieu, les conseillers municipaux de ce village attendent plus de deux heures ceux de Tréviérs qui... ne viendront pas.

15 juin 1839. Cette fois, les Tréviésois sont bien présents pour défendre leur vision d'une section unique, alors qu'à Saint-Mathieu on préfère garder les deux. Le Maire reconnaît que le partage en deux sections « ne fait que maintenir et exciter la division qui sépare les deux hameaux qui forment la commune » et il propose de faire le choix d'une seule section pour « contribuer à l'oubli de ces petites jalousies » : cinq voix pour, cinq voix contre. La voix du maire étant prépondérante, la section unique est adoptée.

Coup de tonnerre le 23 juin 1850 ! Par lettre, le Préfet annonce que l'emplacement proposé pour la mairie-école qu'il est prévu de construire se situe au bord de la nouvelle route départementale qui traverse Tréviérs (D17) ! Les conseillers municipaux, quasiment tous de Saint-Mathieu, s'insurgent : cet emplacement « est éloigné du centre de population. De plus, il serait inconvenant que l'administration municipale soit obligée de faire un quart de lieue pour se rendre à la maison commune, que cela pourrait même lui être souvent impossible » (!) Des inconvénients aussi « pour la presque totalité des enfants de la commune qui devront, plusieurs fois par jour et par tous les temps, effectuer seuls un quart de lieue. Ce serait vouloir leur refuser l'instruction ! »

Le conseil fait remarquer qu'un emplacement « a déjà été choisi à Saint-Mathieu lors de la séance du 23 novembre 1848, qu'il est cédé gratuitement et offre les conditions de convenance désirables ». Des plans et devis ont déjà été réalisés, que le Préfet a d'ailleurs validés à l'époque.

Le conseil affirme par ailleurs « qu'il n'est point vrai comme on l'a insinué à monsieur le Préfet que la population tende à se porter vers la route départementale, que le contraire seul est vrai et peut se prouver par des chiffres ». La construction de la mairie-école dans la partie basse « porterait le plus grand préjudice au seul centre de population de la commune (Saint-Mathieu) dont les habitants ont la plus grande partie de leurs propriétés dans un grand vallon (côté Montferrand) situé derrière leur village et très éloigné de l'autre côté de la route départementale, et que par conséquent, forcément, la population ne va pas se porter vers cette départementale où ne se trouvent guère que quelques grands propriétaires, ce qui doit naturellement empêcher la population de s'y porter. »

Les élus de Saint-Mathieu, on va le voir, ont raison de tenir bon sur l'emplacement qu'ils ont choisi pour la mairie-école. Par contre, là où ils se trompent, et ce qu'ils ne savent pas, c'est que cinquante ans plus tard la population va effectivement se porter près de la départementale. **(à suivre)** ■

“dans le précédent numéro, il fallait lire “...village du haut qui, en 1831, s'insurgent...”

# MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE JEAN ARNAL

*Animations  
gratuites.  
Sur inscription.*

## Lire, écrire, comprendre

### Conversation en anglais

> **Mercredi 2, 9, 16 & 30/03**

Atelier pour adultes non débutants, animé par Anne-Laurence Deman.

- 15h30 : atelier niveau « avancé »
- 17h : atelier niveau « moyen ».

### Partageons nos lectures

> **Samedi 11/03 à 17h**

Venez découvrir, partager et échanger sur vos coups de cœur du moment.

### Matinée Scrabble

> **Mercredi 16/03 à 10h**

Convivialité et bonne humeur assurées !

## Jeune public

### Bébés lecteurs (0 à 3 ans)

> **Judi 10 & 24/03 à 10h30**

Éveil à la lecture. Découverte ludique des histoires et du monde du livre.

### Projection « La fameuse invasion des ours en Sicile » (dès 7 ans)

> **Mercredi 23/03 à 14h15** (Entrée 4 €).



## Jeux vidéo



### Retrogaming, venez jouer en famille

> **Mercredi 02/03 à 14h30**

Redécouvrez les jeux vidéo de votre jeunesse.

### Création de jeu sur Lunar Magic

> **Samedi 19/03 à 10h30**

Venez apprendre à créer vos propres niveaux pour Super Mario World.

## Ateliers numériques

### Maîtriser sa tablette

> **Mardi 15/03 à 17h30**

Débutants, vous avez des questions ? Apportez votre matériel, un animateur répondra à vos demandes.

### Initiation à l'informatique

> **Vendredi 18/03 à 17h30**

Débutants, vous avez des questions ? Apportez votre matériel, un animateur répondra à vos demandes.

> **Vendredi 25/03 à 17h30**

Venez découvrir ou approfondir l'utilisation de "Canva", outil de conception graphique en ligne.



## Exposition "Le Pic Saint-Loup"

> Du 15 au 31 mars

Des artistes locaux vous invitent à découvrir leurs œuvres autour du Pic Saint-Loup.

## Théâtre



## Molière en 22 minutes par Gilles Buonomo (Cie Itinéraire Bis) > Samedi 12/03 à 10h30

Gilles Buonomo nous raconte une épopée, un conte théâtral retraçant les illusions, anecdotes et faits marquants des acteurs de la troupe de Molière.

**En partenariat avec la médiathèque départementale « Pierresvives ».**

## POÉSIE



## Balade poétique en compagnie de Claire Henquet [Samedi 19 mars à 10h]

Balade aller-retour de la Médiathèque à Saint-Mathieu (village du haut) avec des haltes poétiques et humoristiques proposées par Claire Henquet. Cette année, le fil conducteur sera le thème du printemps des poètes : l'éphémère.

**Textes de Ronsard, Marot, Nerval, Apollinaire, Desnos, Norge, Queneau, Laâbi, Grand Corps Malade, Raymond Devos...**

## Lectures partagées dans le cadre du Printemps des Poètes [Samedi 26 mars à 10h30]



Dans le cadre du printemps des poètes 2022, des poètes autour du Pic Saint-Loup vous donnent rendez-vous pour une heure de lectures partagées.

Vous pouvez participer à cet événement en écoutant les lectures. Vous serez également accueillis si vous souhaitez lire à haute voix le texte de votre choix.

[www.mediathèque-saint-mathieu-de-treviers.fr](http://www.mediathèque-saint-mathieu-de-treviers.fr)  
04 67 84 40 96 • [mediathèque@villesmdt.fr](mailto:mediathèque@villesmdt.fr)





VILLE DE  
SAINT MATHIEU  
DE TREVIERS



**RETROUVONS-NOUS !**

*Le Maire  
et le Conseil Municipal  
vous invitent à une*  
**SOIRÉE CONVIVIALE**



**VENDREDI 18 MARS  
À 19H AU GALION**